

HOICHE

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

www.hoiche-avocats.com

106, rue La Boétie
75008 Paris
Tél. : 01 53 93 22 00
Fax : 01 53 93 21 00



Didier Barsus

ACTIVITÉS

- Fiscalité du patrimoine
- Fiscalité des entreprises
- Fusions acquisitions / Private Equity
- Droit des sociétés
- Droit boursier et financier
- Entreprises en difficulté
- Accords commerciaux
- Droit social
- Propriété intellectuelle
- Technologies de l'information
- Droit immobilier
- Contentieux, Arbitrage et Médiation

POSITIONNEMENT

Depuis plus de vingt-cinq ans, Hoiche Société d'Avocats déploie ses compétences dans l'ensemble des domaines de la vie juridique des entreprises aussi bien en France qu'à l'étranger. Cabinet indépendant, de soixante-dix avocats, dont douze associés, qui conseillent et assistent leurs clients et les représentent devant toutes les juridictions.

Dans le domaine de la fiscalité patrimoniale, les équipes de Hoiche, animées par Didier Barsus, ont développé une expertise particulière dans les domaines suivants :

- la structuration et la transmission du patrimoine constitué par des familles entrepreneuriales ;
- la mobilité internationale des cadres et dirigeants d'entreprise, depuis la France ou vers la France ;
- les investissements réalisés en France par les non-résidents, que ce soit dans des entreprises ou dans l'immobilier situés sur notre territoire ;
- les divers régimes de rémunération et d'intéressement susceptibles d'être mis en place à destination des cadres dirigeants des entreprises, en relation avec les équipes de droit social.

Une part substantielle de l'activité de ces équipes est consacrée à la représentation de leurs clients dans le cadre de contentieux qui les opposent à l'administration fiscale. A cet égard, le cabinet a développé une compétence notable dans le domaine des LBO où il assiste plusieurs équipes de managers qui ont fait l'objet de contrôles par les services de vérification.

Enfin, les équipes de fiscalité patrimoniale interviennent aux côtés des spécialistes du droit des sociétés et de fiscalité des entreprises dans le cadre de fusions-acquisitions ou de restructurations d'entreprises et, plus généralement, dans des opérations dites de « haut de bilan ».

Dans le domaine de la fiscalité des entreprises, le cabinet a développé une expertise particulière, tant pour les groupes multinationaux, cotés ou non cotés, que pour les PME et les ETI dans les domaines suivants : fiscalité de groupe (intégration fiscale), opérations de restructuration (faisabilité, mise en œuvre, structuration, demandes d'agrément), fiscalité internationale (analyse et interprétation des conventions, prix de transfert, problématique d'établissement stable...) et, plus généralement, tous les conseils fiscaux ponctuels ou récurrents dans tous les domaines de la vie des entreprises.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Hoiche Société d'Avocats a noué des relations privilégiées avec des correspondants dans les principaux pays européens notamment en Grande-Bretagne, en Espagne, en Allemagne, en Italie au Benelux et en Suisse. Il s'agit de cabinets équivalents en termes de méthodes de travail et d'éthique, qui sont tous solidement implantés dans leur pays. Le cabinet a également tissé, pour le plus grand intérêt des clients, de solides contacts avec des correspondants du continent nord-américain (Etats-Unis et Canada).

Hoiche Société d'Avocats peut ainsi accompagner ses clients présents à l'étranger ou qui souhaitent développer leur activité à l'international avec sérénité et professionnalisme.

CONTACTS

Départements Fiscalité Patrimoniale

- **Didier Barsus** : barsus@hoicheavocats.com (Gestion fiscale du patrimoine)

Cabinet

- **Eric Quentin** : quentin@hoicheavocats.com
- **Jean-Luc Blein** : blein@hoicheavocats.com

Notre analyse

**FRANKLIN :
L'INCONTOURNABLE**



Jérôme Barré

Leaders : Jérôme Barré,
Laurent Gabaud
Équipe : 2 associés, 2 of
counsel, 9 collaborateurs
Création : 2000

Équipe et différenciation : emmenée par Jérôme Barré et Laurent Gabaud, l'équipe intervient sur l'ensemble des problématiques fiscales soulevées à l'occasion des étapes clés de la vie des dirigeants, des entrepreneurs et des familles. Associée aux autres départements du cabinet *full service* (droit social, *corporate*-M&A, droit immobilier), l'équipe accompagne les opérations les plus complexes, notamment à l'international. L'activité de l'année a été marquée par la montée en puissance des contentieux fiscaux et pénaux. Franklin a notamment conseillé une personne physique dans le cadre d'un redressement de plusieurs dizaines de millions d'euros. Enfin, les *family offices* plébiscitent les services de l'équipe pour la gestion du patrimoine privé et professionnel de leur clientèle.

**CABINET BORNHAUSER
PREND DE L'AMPLEUR**



Marc Bornhauser

Leader : Marc Bornhauser
Associés : Marc Bornhauser,
Hervé Israël, Christophe
Dubos
Équipe : 5 associés,
8 collaborateurs
Création : 1997

Équipe et différenciation : année faste pour le cabinet qui, après l'intégration de Marc Israël à la tête de la *practice corporate tax*, annonce l'arrivée de deux nouveaux associés respectivement spécialisés en contentieux fiscal et en mobilité internationale. Conseillant héritiers, rentiers, retraités et dirigeants, l'équipe intervient aussi bien lors de redressements relatifs à l'ISF qu'à l'occasion d'investissements immobiliers en démembrement de propriété ou de diminution de capital avec rachat pour rachat de ses propres titres. Sollicité sur les dossiers de haut vol, le cabinet n'hésite pas à défendre ses clients en provoquant des évolutions du cadre législatif grâce à de nombreuses QPC ou recours en excès de pouvoir. Enfin, notons l'élection à la tête de l'institut des avocats conseils fiscalistes de Marc Bornhauser en qualité de président.

**ARKWOOD :
L'ENTREPRENEUR QUI IMPRIME SA MARQUE**



Stéphanie Aufferil

Leader : Stéphanie Aufferil
Associés : Stéphanie Aufferil,
Marine Dupas, Michaël
Khayat, Julien Riahi
Équipe : 4 associés,
6 collaborateurs
Création : 2015

Équipe et différenciation : créé il y a deux ans, le cabinet a déjà imprimé sa marque auprès d'une clientèle privée composée d'entrepreneurs, de dirigeants, de familles fortunées, d'artistes et de sportifs. Très présent sur les dossiers *cross-border*, il décline une offre en conseil en stratégie patrimoniale, structuration de rémunération, de cession et de transmission d'entreprise ainsi qu'en immobilier. Très actif en contentieux, Arkwood assiste ses clients lors de contrôles et les accompagne dans le volet pénal du dossier, le cas échéant. L'expertise de pointe de Stéphanie Aufferil a par ailleurs été récompensée par un prix remis par la Step, association internationale regroupant les acteurs de la gestion de patrimoine, saluant ses efforts ayant abouti à la décision du Conseil constitutionnel censurant le registre public des trusts.

**ARSENE TAXAND :
FORT DE SON RÉSEAU INTERNATIONAL**



Frédéric Donnedieu
de Vabres

Leaders : Frédéric
Donnedieu de Vabres,
Arnaud de Brosses, Laurent
Partouche-Sebban, Nicolas
Jacquot, François Lugand
Équipe : 22 associés,
85 collaborateurs
Création : 2004

Équipe et différenciation : le cabinet, entièrement consacré à la fiscalité, organise son approche patrimoniale autour de trois axes : l'accompagnement des managers lors de la reprise de leur société ou de la mise en place d'un LBO, notamment pour les problématiques liées aux *managements packages*, la fiscalité des dirigeants et actionnaires de PME ou grands groupes et la structuration de leurs patrimoines. Les équipes sont également intervenues lors de transmissions ou de donations d'entreprises et de transfert de domicile à l'étranger. Particulièrement à l'aise sur les sujets complexes et transfrontaliers, le cabinet s'appuie sur un réseau international de professionnels implantés dans plus de cinquante pays et travaille avec les banques privées, les gestionnaires et les *family offices*.

**CHARLES RUSSELL SPEECHLYS
SUR LES DOSSIERS DE PLACE**



Stéphane de Lassus

Leader : Stéphane de Lassus
Associés : Stéphane de Lassus,
Anne-Marie Boissonnas,
Erel Bauduin
Équipe : 3 associés,
5 collaborateurs
Création : 2014

Équipe et différenciation : l'équipe de Stéphane Lassus accompagne une clientèle composée d'investisseurs en capitaux (entrepreneurs et dirigeants de sociétés cotées ou non) ainsi que de grandes familles fortunées dans toutes leurs opérations patrimoniales et fiscales. Outre la structuration des actifs privés et professionnels, le cabinet est réputé pour son savoir-faire à haute valeur ajoutée en matière de transmission (apport-cession, donation-partage, pacte Dutreil...) et de succession, notamment internationale. En plus du conseil, le bureau parisien poursuit la montée en puissance de sa pratique fiscale contentieuse. Avec les récentes ouvertures de bureaux à Dubaï et Hong-Kong, Charles Russel Speechlys poursuit son développement, favorisant ainsi les synergies et le *cross-selling* pour sa clientèle internationale.

**HOCHÉ SOCIÉTÉ D'AVOCATS
CULTE SON TROPISME INTERNATIONAL**



Didier Barsus

Leader : Didier Barsus
Équipe : 1 associé,
1 counsel, 2 collaborateurs
Création : 1990

Équipe et différenciation : l'équipe de Didier Barsus conseille particuliers, entreprises et groupes familiaux sur l'organisation et la transmission de leur patrimoine ainsi que sur l'optimisation de leurs investissements. Particulièrement à l'aise sur les problématiques internationales qui représentent une part importante de son activité, le cabinet s'est constitué un réseau mondial de *best friends* qu'il met au service de *global families*. Son savoir-faire en matière de contrôle et de contentieux est également plébiscité par les particuliers autant que les entrepreneurs industriels. Notons enfin qu'en plus de la fiscalité personnelle, l'équipe intervient en fiscalité immobilière et gère les sujets de gouvernance inhérents aux besoins de sa clientèle.